

Niveau collégial

Attestation d'études collégiales (AEC) - **Reconnaissance des acquis**

Coût maximum

364 \$*

(incluant les frais d'inscription)



FAITES RECONNAÎTRE VOS ACQUIS !

Une démarche de reconnaissance des acquis, c'est quoi ?

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) est une démarche qui permet à l'adulte d'être évalué et d'obtenir une reconnaissance officielle de ses compétences par rapport à des normes socialement établies, notamment celles présentées dans les programmes d'études.



FC RAC 1114

* Excluant les frais pour les cours à suivre avec le Cégep à distance si nécessaire.

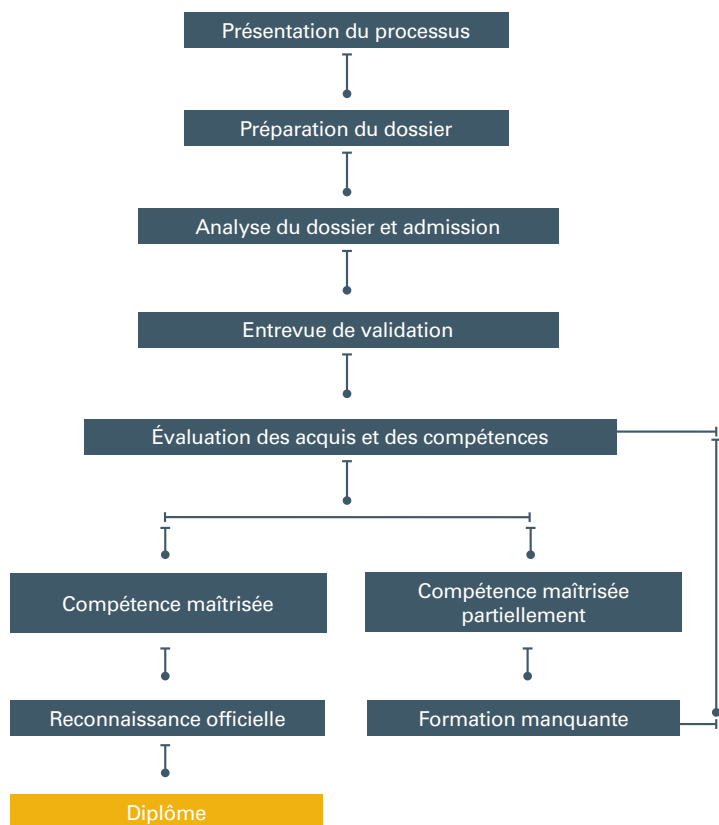
Agent service à la clientèle (domaine financier) (LCA.B2) Attestation d'études collégiales (AEC)

Service aux entreprises | Reconnaissance des acquis (RAC)
Attestation d'études collégiales (AEC) | Service à la collectivité



La formation continue,
votre gage de croissance!

Processus RAC



Avantages pour le candidat

- Obtenir un diplôme d'études de niveau collégial (attestation d'études collégiales AEC)
- Cheminement personnalisé qui permet de démontrer la maîtrise des compétences à partir de votre expérience
- Acquérir des unités de formation collégiale tout en demeurant en emploi
- Consolider vos compétences professionnelles
- Augmenter vos chances d'obtenir un emploi ou une promotion
- Développer votre compétitivité face à la concurrence du marché du travail

En collaboration avec:



Grâce à la RAC, une entreprise peut :

- Obtenir un bilan des compétences de ses employés
- Analyser les besoins de perfectionnement ou de formation de ses employés
- Accroître sa compétitivité face à la concurrence
- Améliorer son capital-compétences
- Augmenter la rétention de son personnel qualifié
- Faciliter la gestion de la relève
- Augmenter l'autonomie de ses employés

Compétences visées par le programme

- Examiner la fonction de travail
- Organiser son travail
- S'initier aux comptes comptables et à la comptabilité du milieu bancaire (comptabilité inversée)
- Décrire les produits et services financiers de base
- Appliquer des stratégies de communication orale à l'interne
- Appliquer des techniques d'approche client et de vente
- Utiliser des logiciels en réseau
- Se familiariser avec différents logiciels d'une institution financière
- Examiner les états financiers
- Décrire les produits et services financiers complémentaires
- Utiliser, à des fins de conseil à la clientèle, l'information à caractère macroéconomique
- Expliquer les dispositions légales relatives au secteur financier
- Interpréter les règles fiscales utiles à un particulier
- Proposer le mode de financement d'un projet de base à partir de calculs financiers
- Appliquer les procédures techniques et opérationnelles liées au crédit à la consommation, au crédit hypothécaire, au recouvrement et à la succession
- Intégrer le marché du travail à l'aide d'un stage en entreprise

Conditions d'admission

Le programme s'adresse à une clientèle qui a interrompu ses études pendant au moins 2 sessions consécutives ou qui a poursuivi pendant une période d'au moins 1 an, des études postsecondaires et qui répond aux critères d'admission suivants :

- Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES) ou d'un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou posséder une formation jugée suffisante.
- Détenir une expérience de travail significative et être en mesure de démontrer les compétences en lien avec le programme de formation visé par le candidat.



Pour information ou inscription :

Direction des services de la formation continue
1055, 116^e Rue, local A-220
Saint-Georges (Québec) G5Y 3G1

☎ 418 228.8896 ou 1 800 893.5111, p. 2222
✉ rac@cegepba.qc.ca
🌐 www.cegepba.qc.ca/inscription

